

ANNEXE 2 : BRANCHEMENT TYPE

Fiche Branchement Type Eau Potable

Les branchements eau potable réalisés sur le territoire du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue devront obligatoirement être réalisés conformément aux éléments ci-après.

- ✓ Prise en charge : horizontale par collier
- ✓ Robinet de prise en charge : réversible
- ✓ Tabernacle : préfabriqué
- ✓ Tube allonge : PVC
- ✓ Bouche à clé : ajustable, en fonte, marquage rond
- ✓ Canalisation : Polyéthylène haute densité (NF EN 12201-2) PE 100, PN 20 à bande bleu
- ✓ Gaine : janolène bleu de diamètre 63 mm ou 90 mm sur toute la longueur entre la prise en charge et le regard de compteur y compris remontée de 50 cm dans le regard.
- ✓ Grillage avertisseur : bleu posé à 40 cm de la génératrice supérieur de la gaine
- ✓ Regard compteur Incongelable zone 3 ou 4 ou traditionnel 800 x 800 mm :
 - Regard PARAGEL Modulaire RM 100 ou 120
 - Regard CITERNUO 1180 800-1050
 - Regard traditionnel 800 x 800 minimum
- ✓ Isolation : périphérique et bouchon isolant en polyéthylène
- ✓ Tampon et cadre fonte : (Norme EN 124)
 - B 125 sous trottoir
 - C 250 aire de stationnement, bord de voirie et trottoir soumis à circulation de véhicules
 - D 400 sous voirie (regard traditionnel)
- ✓ Robinetterie et compteur :
 - Robinet d'arrêt avant compteur DN 27
 - Compteur \varnothing 15 – longueur 110 ou 170 mm
 - Clapet anti-retour avec purgeur
 - Raccords et coudes en laiton
 - Support compteur en inox.
- ✓ Implantation : en limite de propriété sous domaine public
- ✓ Renouvellement et déplacement du compteur : y compris renouvellement du tronçon entre le nouveau compteur et l'ancien compteur, le cas échéant perçage et gainage des murs et robinet d'arrêt à l'intérieur du bâtiment.